

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

8 février 2022

### Semaine des services à la personne : Découvrez les nouvelles plateformes de formation dans votre département

Dans le cadre de sa compétence formation tout au long de la vie et d'accompagnement des demandeurs d'emploi, la Région propose du 8 au 11 février 2022, une semaine de découverte aux nouvelles plateformes de formation des services à la personne en Bourgogne-Franche-Comté.

#### Former aux « Services à la personne », une préoccupation au cœur des enjeux de la Région

La filière des Services à la personne désigne des activités destinées à répondre aux besoins des personnes dans leur vie quotidienne. Ces services peuvent être rendus à domicile ou en structure collective. Ces emplois non délocalisables sont essentiels pour le dynamisme de nos territoires, pour répondre au maintien du lien social, prévenir de l'isolement et de la perte d'autonomie. Loin de reposer sur des aptitudes personnelles, les métiers des Services à la personne sont des métiers qui requièrent l'acquisition de savoirs et de compétences qui sont aujourd'hui en profondes mutations : les besoins des particuliers augmentent et se diversifient, le recours au numérique s'accentue, les structures évoluent...

Afin de répondre à la fois, à la forte tension sur les recrutements, qui va s'accentuer à l'avenir avec le vieillissement de la population, ainsi qu'à la nécessaire qualification des personnels accompagnant des personnes aux situations de santé complexes de plus en plus dépendantes, la Région a souhaité mettre en place des actions spécifiques pour la formation dans les métiers du Service à la personne.

# Une rampe d'accès à l'emploi local : des formations ouvertes aux salariés et aux demandeurs d'emploi avec la construction de parcours sur-mesure

Un travail de diagnostic partagé sur les besoins et les compétences a été conduit avec l'ensemble des partenaires régionaux de l'emploi et de la formation au premier semestre 2020, en lien étroit avec Pôle emploi et l'ensemble des Conseils départementaux. À l'issue de ce travail, un projet partenarial de huit plateformes de professionnalisation aux métiers des Services aux personnes a été expérimenté (une par département). Ces plateformes s'adressent à la fois aux demandeurs d'emplois et aux salariés, grâce à la mise en place d'un groupement de commande inédit entre la Région et les branches professionnelles (OPCO/OPCA) afin de mieux répondre aux besoins de recrutement et d'adaptation des compétences des entreprises.

- ✓ Chaque apprenant a accès à des solutions de formation sur-mesure et peut avoir accès à un large choix de modules complémentaires qui viennent compléter l'expérience déjà acquise.
- ✓ Les formations mixant les publics demandeurs d'emploi/salariés au sein des mêmes formations, les dynamiques de groupes ainsi que l'enrichissement des compétences sont au rendez-vous.
- ✓ Possibilité d'intégrer les formations à toute période de l'année.

Ces huit plateformes proposent près de 600 places de formation supplémentaires par an pour un coût de quatre millions d'euros. Les demandeurs d'emploi intéressés peuvent par ailleurs bénéficier des aides régionales pour suivre ces formations.

Accéder aux aides

### Une semaine dédiée à la découverte de ces plateformes de formation

Du 8 au 11 février, des événements sont organisés à travers toute la Bourgogne-Franche-Comté pour mieux faire connaître les métiers et les formations aux Services à la personne. Les organismes de formation associés pourront proposer aux publics intéressés des visites, témoignages, présentation des métiers, conseils, infos pratiques...

### Pour en savoir plus, cliquez ici

Pour consulter toute l'offre de formation de la Région, rendez-vous sur <u>J'ai ma place.org</u> ou composez le 09 71 04 73 78